

Service mobile d'évaluation à la conduite

LE CONSTAT

- ✓ Manque d'auto-école adaptées
- ✓ Manque de ressources expertes
- ✓ Besoin de faciliter l'accès à l'évaluation de la conduite
- ✓ Besoin d'une diversité d'adaptation à la conduite pour répondre aux différentes capacités fonctionnelles
- ✓ Nécessité de centraliser les informations pour faciliter les recherches des professionnels

NOS OBJECTIFS

Mettre en place un service mobile d'évaluation d'aptitude à la conduite automobile sur l'Ile De France

Répondre à vos questions autour de la conduite automobile et du handicap (au niveau national)

Evaluer l'apport de ces services et étudier le développement au niveau national



10-12 Avenue de l'Europe,
78 140 Vélizy-Villacoublay

www.ceremh.org
automobile@ceremh.org

Initiative soutenue par la CNSA



QUI SOMMES NOUS

Le CEREMH est une association, reconnue Centre d'Expertise National sur les aides à la mobilité par la CNSA. Nous accompagnons et déployons la mise en place de projets favorisant la mobilité pour tous.

CONTACT

10-12 Avenue de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay
01 39 25 49 87

www.ceremh.org
contact@ceremh.org



SERVICE D'ÉVALUATION

Le service d'évaluation mobile permet à vos patients de bénéficier d'une évaluation d'aptitude à la conduite automobile.

L'équipe évaluatrice (ergothérapeute et enseignant à la conduite spécialisé) se déplace au domicile du patient, en centre ou en entreprise.

L'évaluation peut se faire en partenariat avec l'équipe en charge du patient.

SERVICE D'INFORMATION

Nous vous proposons de répondre à l'ensemble de vos questions sur la conduite et le handicap.

automobile@ceremh.org

01 39 25 49 76

VOS INTERETS

Permettre la mise en place d'évaluation d'aptitude à la conduite

Disposer de ressources matérielles spécifiques et d'une expertise

Trouver les informations dont vous avez besoin

VOS ENGAGEMENTS

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet d'évaluation du service et l'étude de son développement au niveau national.

Vous acceptez d'être sollicité pour l'évaluation du service (questionnaire ou entretien).

POUR QUI ?

Le service d'évaluation mobile est à destination de tous les centres ou structures de rééducation, réadaptation ou réinsertion sociale et les missions handicap d'Ile De France.

Le service d'information est à destination de tous les professionnels de santé du territoire français.

